



PASCAL MARTIN

Sénateur de Seine-Maritime

Union Centriste et Indépendants (UCI)

Mandat en cours depuis le 1er octobre 2026 · Officier supérieur des sapeurs pompiers

Aussi : Conseiller départemental de Seine-Maritime

CONTACTER

E-mail p.martin@senat.fr

Courrier Casier de la Poste, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris
Cedex 06, Nouvelles coordonnées

En ligne twitter.com/Pasc_Martin · www.facebook.com/100057628916285

BIOGRAPHIE

Pascal Martin, né le 7 mars 1960 à Montville (France), est un homme politique français. Il est président du conseil départemental de la Seine-Maritime de 2015 à 2019 et sénateur de la Seine-Maritime depuis 2019, à la suite de la démission de Charles Revet. Il demeure conseiller départemental et maire honoraire de la commune de Montville.

Extrait de l'article « Pascal Martin (homme politique) » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

CLASSEMENT PAR ACTIVITÉ

44/100

175e sur 280

PRÉSENCE EN COMMISSION

73 %

51 réunions sur 70

PRÉSENCE EN SÉANCE

53 %

63 jours sur 119

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

6

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

0

dont 0 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

13

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Déclaration d'intérêts de ce mandat pas encore publiée par la HATVP.

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

GAUCHE, DROITE, D'APRÈS SES VOTES



Vote le plus souvent comme : UCI 99 % · LR 96 % · LIRT 88 %

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (président)

DERNIERS VOTES

Pour · Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (21 juillet 2026)

Pour · Proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine (21 juillet 2026)

Pour · Projet de loi visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens (21 juillet 2026)

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/pascal-martin/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

